

Les mêmes considérations doivent guider dans la conduite des autres animaux. En général il ne faut user de violence envers eux qu'à la dernière extrémité, car on en obtient toujours plus par la douceur que par les coups : lorsqu'ils y sont habitués, il faut journalièrement les augmenter, et on arrive au point où cela n'est plus possible. Nous avons vu des chevaux ainsi devenus insensibles, et dont on ne pouvait plus tirer de service.

Eau de fumier.

Malgré les conseils qui ont été donnés par les journaux d'agriculture et autres journaux, sur l'aménagement du fumier, on est d'une négligence absolue à son égard.

On dispose généralement fort mal le fumier, surtout en le plaçant toujours en plein air, d'où il suit que les pluies le lavent, et s'il est sur une élévation entraînent au loin les matières solubles qu'il contient; ou s'il est dans un creux, ce qui est plus commun, il a toujours pied dans une eau noire et épaisse qu'on appelle *eau de fumier*.

Ces deux méthodes de disposer les fumiers ont leurs inconvénients que nous avons maintes fois signalés à l'attention des cultivateurs, et nous aurons encore occasion d'en parler, car il est nécessaire de revenir souvent sur des faits qui sont une cause de ruine pour le cultivateur.

Nous dirons seulement aujourd'hui que la meilleure méthode de disposer les fumiers, est de recevoir les eaux de fumier dans un trou ou citernes creusés près du fumier, soit pour les faire servir à l'arroser pendant les sécheresses, soit pour les porter sur les champs ou les jardins lorsqu'ils ont besoin d'engrais.

Lorsqu'on répand beaucoup d'eau de fumier sur une portion de terre très circonscrite, dans une cuisse par exemple, on risque de faire périr la plante qui s'y trouve, comme quand on y met beaucoup de fumier, et ce par l'excès d'une nourriture qu'elle y porte.

Il est prouvé, par l'expérience, que l'eau de fumier est le meilleur engrais qu'on puisse employer surtout lorsqu'on veut que l'action de cet engrais soit prompte, puisque presque tout l'humus qu'elle contient est à l'état soluble et peut par conséquent entrer directement dans la circulation des plantes.

Il est si vrai que l'eau de fumier est préférable au fumier même, qu'en Suisse, où les cultivateurs sont forcés par le peu d'étendue de leurs terres, ou égard à leur population, de tirer tout le parti possible de leur culture, ils transforment tout leur fumier en eau de fumier.

Choses et autres.

L'état du cultivateur.—L'état du cultivateur est le plus approprié à la dignité de l'homme, celui qui mène le plus facilement au bonheur. Quand nous considérons toutes les jouissances qu'il donne à celui qui joint à une âme indépendante un esprit cultivé, nous ne concevons pas comment on peut le quitter volontairement.

— Depuis quelques jours, dit le *Pionnier de Sherbrooke*, nous remarquons avec plaisir que les canadiens des Etats-Unis nous reviennent en grand nombre. La ligne de Passumpsic pourra dire qu'elle a fait de l'argent avec les canadiens-français cette année. Au printemps dernier ils montaient aux Etats-Unis à pleins chars, et les voilà qui reviennent de même. Dans Sher-

brooke seul, d'après ce que nous pouvons voir, trois à quatre cents personnes nous sont revenues depuis une quinzaine.

Le prix du blé.—On s'attend à une baisse dans le prix du blé, La récolte en Angleterre, bien qu'au-dessous de la moyenne, surpasse celle des trois dernières années. Elle est surabondante aux Etats-Unis. Le *Mail*, journal publié à Toronto, conseille aux cultivateurs canadiens de vendre leur blé aussitôt que possible, et de ne pas attendre aux hausses dans le prix du blé qui n'est guère probable.

— L'exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de l'Islet aura lieu à St. Jean Port-Joli, mardi, le 28 septembre prochain.

L'exposition de la Société d'horticulture du comté de l'Islet aura lieu aussi le même jour et au même endroit dans une bâtisse particulièrement destinée à cette fin. Comme nous l'avons déjà annoncé, le prix d'entrée sera de dix centimes, et les exposants paieront aussi dix centimes pour l'entrée de tous les articles qu'ils exhiberont, à part \$1, pour l'admission comme membre de cette société. Auront droit de concourir tous les membres de cette Société résidant dans les différentes parties de la Province. Pour plus amples renseignements s'adresser au secrétaire de la Société, M. P. G. Verreault, à St. Jean Port-Joli.

— L'exhibition d'animaux, manufacture domestique, etc., de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata aura lieu à St. Arsène le 2 septembre courant.

— L'exhibition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska aura lieu à St. Alexandre de Kamouraska le 7 octobre prochain.

— L'exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe aura lieu le 16 septembre courant, au lieu du 23, jour fixé dans les programmes qui ont été distribués. Nous ne connaissons pas l'endroit où doit se tenir cette exposition.

MM. les secrétaires-trésoriers des sociétés d'agriculture des Provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, qui désirent faire connaître la date de leur exhibition et le lieu où elle se tiendra pourront nous en faire parvenir les détails que nous publierons gratuitement. Les cultivateurs n'ont qu'à profiter de ces exhibitions et il convient de les informer afin qu'ils puissent s'y rendre, quelque soit le lieu de leur résidence.

RECETTE

Diarrhée du cheval, du bœuf ou du mouton.

La diarrhée du cheval a lieu ordinairement, 1o. lorsque après avoir ou chind il boit d'une eau extrêmement fraîche, telle que l'eau de puits ou de neige; 2o. lorsqu'il a brouté de l'herbe verte de rosée, ou encore lorsqu'il a éprouvé quelque arrêt de transpiration.

Dans cette espèce de diarrhée, les matières n'ont point une couleur extraordinaire; elles ne donnent que peu d'odeur, et le cheval boit et mange comme de coutume; nous observons pour l'ordinaire qu'elle ne passe ses quarante-huit heures. Quand même elle outrepasserait ce terme, si les forces musculaires ne paraissent pas diminuer, si l'appétit se soutient, elle n'est pas à craindre; si au contraire elle dure plusieurs jours, elle affaiblit l'animal qui en est attaqué.

Il serait dangereux d'arrêter le cours de cette diarrhée, qu'on doit regarder comme salutaire; mais si l'animal a de la fièvre; s'il est triste, dégoûté, et si on aperçoit dans la matière fécale comme des raclures de boyaux; s'il a des tranchées, il faut apaiser l'inflammation des intestins et en modérer la chaleur, en donnant à l'animal des breuvages pris dans la classe des mucilagineux, composés d'une once de racine d'althea (guimauve) et de deux onces de graines de lin pour chaque breuvage qu'on fera bouillir dans environ quatre livres d'eau commune, jusqu'à ce que la graine soit croulée. On diminuera la nourriture de l'animal à peu près de moitié, et on ne l'angmentera que par gradation et au fur et à mesure que l'appétit reparaitra; les mucilagineux, employés pour calmer l'irritation, jettent quelquefois les organes de la digestion dans le relâchement; il est souvent nécessaire d'en relever le ton par l'usage des amers, tels que les boissons d'absinthe et de gentiane, ou par la poudre de gentiane elle-même, donnée en opiat à la dose de deux onces par demi-livre de miel.